

des 3 Rivières, elle aura lieu au 4 e trimestre 2019. Les travaux s'élèvent à 3950 € financés par l'Etat, l'Agence de l'Eau et le Syndicat des 3 Rivières.

- Location de 2 parcelles de terrain agricole (parcelles léguées à la commune par la famille Georges GIRAUD en juillet dernier) : précédemment exploitées par F. SARDA, ces parcelles le seront désormais par M. CAREIL Etienne, exploitant agricole, à titre gracieux. Une attestation de location sera rédigée, en ce sens, par la mairie.
- Installation d'un grillage de protection autour de la citerne souple d'incendie de Choron : le conseil valide le devis de l'entreprise VALLIN de St Michel/Rhône pour la somme de 3000 €.
- Présentation des conclusions de l'enquête publique intervenue en août/septembre dernier et relative à la carrière de St Julien Molin Molette : le commissaire enquêteur a donné un avis favorable avec 3 réserves :
 - . Prendre en compte les vibrations supportées par les riverains
 - . Respecter impérativement le bâchage des véhicules autant pour les véhicules de la carrière que les autres véhicules amenés à transporter des matériaux de la carrière
 - . Trouver, d'ici 2025, une solution alternative au passage des véhicules dans la commune de St Julien (déviation, contournement...)
- Préparation des dossiers de demandes de subventions auprès du département de la Loire, en matière de voirie et de solidarité pour l'année 2020 :
 - . Voirie : le conseil choisit de présenter la réfection des voiries des hameaux de Buet et du Verdier qui vont être impactées par l'arrivée de l'eau potable, en provenance de la commune de Colombier
 - . Solidarité : le conseil choisit de présenter une demande pour l'installation de volants roulants solaires sur toutes les fenêtres du bâtiment mairie-école

Des devis seront demandés à l'entreprise BUFFIN d'Ampuis pour la partie voirie et à l'entreprise PANEL de Maclas pour la partie volets roulants

- Ecoulement des eaux pluviales à Mérigneux, dans la ruelle des Glycines : un aménagement provisoire vient d'être réalisé par l'entreprise GRANGEON. Il serait souhaitable d'envisager une solution plus pérenne pour gérer les eaux pluviales de la voirie dans ce secteur fortement pentu ainsi que les eaux de toiture qui s'y déversent. Des devis seront demandés en ce sens.
- Société publique locale du Pilat Rhodanien en charge de la gestion de 2 crèches, centres de loisirs et de la cuisine centrale de Pélussin qui dessert 11 cantines de la CCPR, soit environ 700 repas par jour. Des difficultés sont signalées en matière de remplacement de personnels. Le permis de construire pour la nouvelle cuisine qui permettra la fabrication de 900 repas par jour est en cours d'instruction. Coût du bâtiment et du matériel : 1 million d'euros

Avant de lever la séance, Mme le maire indique qu'elle ne conduira pas de liste aux élections de mars 2020.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 6 décembre 2019 à 20 h 30